

Cet article de la revue **Fourrages**,
est édité par l'Association Française pour la Production Fourragère

Pour toute recherche dans la base de données
et pour vous abonner :

www.afpf-asso.org

Valorisation optimale des dérobées et des repousses en production d'ovins bio. Témoignage d'un éleveur drômois

S. Blache

Les dérobées peuvent avoir toute leur place pour accroître la place du pâturage. La parole à Sébastien BLACHE, qui a mis en place un système d'exploitation complexe qui permet d'optimiser la valorisation des ressources de son exploitation dans la Drôme.

RÉSUMÉ

Pour pouvoir être autonome, l'exploitation associe sur 25 ha (dont 15 irrigués) des cultures de vente ou destinées à l'autoconsommation par les animaux et 2 élevages (ovins viande et poules pondeuses). L'élevage ovin comporte 3 troupeaux de races différentes, avec des dates de vêlages décalées pour étaler la production sur l'année. La commercialisation est en circuit court pour mieux valoriser la qualité des produits. Les prairies sont des mélanges complexes type Saint-Marcellin, adaptées aux conditions pédoclimatiques locales. En automne - hiver, les animaux pâturent les repousses de cultures et des cultures dérobées implantées en été (moha - trèfle de Perse et/ou sorgho du Soudan, seigle - avoine - cameline - colza).

SUMMARY

Fully exploiting catch crops and regrowth in organic meat sheep systems: the experience of a livestock farmer in the Drôme region

S. BLACHE is a farmer seeking self-sufficiency. His 25 ha of land (15 ha of them irrigated) are dedicated to cash crops and livestock forage crops; he rears meat sheep and laying hens. There are 3 herds of sheep -each of a different breed. Calving dates are staggered to spread production out over the year. A short supply chain is used to better benefit from product quality. The grasslands are complex, Saint-Marcellin-style mixtures; they are adapted to local pedoclimatic conditions. In winter, animals graze on crop regrowth and catch crops established in the summer (foxtail millet-Persian clover and/or Sudan grass, rye-oat-camelina-rapeseed).

Sébastien BLACHE est installé depuis 2006 sur une exploitation de 24,5 ha en polycultures-élevages (ovins viande et poules pondeuses) dans la Plaine de Valence (Drôme). La période estivale est marquée par un déficit hydrique marqué mais une partie de ses surfaces est irrigable.

1. Une exploitation 100 % autonome

Le système, en agriculture biologique, a été conçu pour permettre à l'exploitation d'être autonome et se veut cohérent (tableau 1) :

- la culture de légumineuses fourragères (sainfoin, luzerne) ou non (lentilles, pois chiches) contribue à l'autonomie azotée de l'exploitation ;

AUTEUR

Ferme du Grand Laval, Quartier Grand Laval, F-26120 Montélier ; blache.sebastien.ferme@gmail.com

MOTS CLÉS : Agriculture biologique, aspect économique, autonomie, *Camelina sativa*, cameline, crucifère, culture dérobée, Drôme, exploitation agricole, fourrage, gestion du troupeau, mélange fourrager, moha, ovin, pâturage, prairie, production de viande, *Setaria italica* subsp. *Moharia*, système de polyculture-élevage, système d'exploitation, système fourrager.

KEY-WORDS : *Camelina sativa*, catch crop, cruciferae, Drôme, economic aspect, farm, farming system, flock management, forage, forage mixture, forage system, grassland, grazing, meat production, mixed cropping and livestock system, organic farming, self-sufficiency, sheep, *Setaria italica* subsp. *Moharia*.

RÉFÉRENCE DE L'ARTICLE : Blache S. (2018) : «Valorisation optimale des dérobées et des repousses en production d'ovins bio. Témoignage d'un éleveur drômois», *Fourrages*, 234, 103-106.

***Assolement** (dont une partie est irriguée)

- 9 ha de cultures (lentilles, pois chiches, haricot, tournesol, colza, avoine nue, millet, mélanges avoine-triticales-orge-pois, cameline)
- 10 ha de fourrages (prairie naturelles, multi-espèces Saint Marcellin, sainfoin, luzerne)
- 3,2 ha bande enherbées
- 2,5 ha vergers
- 0,3 ha de maraîchage

Total : 25 ha, dont 15 ha irrigués

*** Productions de l'exploitation**

- ovins viande : **110** brebis allaitantes (Solognote, Noire-du-Velay, Shropshire) dont 25 agnelles de renouvellement ; 4 béliers
- œufs : **160** Poules pondeuses
- céréales, farines, huiles
- verger, maraîchage

*** Commercialisation**

Vente directe, AMAP et magasin de producteurs

* **Main d'œuvre** : 3 UTH (dont 1 UTH uniquement sur le développement d'un projet maraîchage)

TABLEAU 1 : **Présentation de l'exploitation en agriculture biologique de S. Blache** (2017-2018).

TABLE 1 : *Description of S. Blache's organic farm* (2017-2018).

- la présence des animaux (poules pondeuses et ovins viande) assure le maintien de la fertilité organique de l'exploitation ;

- les céréales sont autoconsommées (par les poules pondeuses et les ovins) ;

- les autres cultures de vente (cameline, tournesol, colza...) assurent une rotation d'espèces diversifiées ; elles sont transformées et vendues sur place et certains sous-produits peuvent être valorisés par le troupeau de brebis ;

- la double fin de certaines productions (céréales et moha, éventuellement sorgho du Soudan, avec plus de difficultés) assure la sécurité de l'ensemble de l'exploitation et la souplesse du système de production.

Le choix d'un aliment fermier pour engraisser les agneaux et nourrir les poules est lié, pour S. BLACHE, à une logique de système ainsi qu'à une philosophie personnelle. «*Je mène, depuis mon installation, une réflexion sur l'autonomie de mon exploitation : les semences, l'alimentation, etc. L'exploitation produit beaucoup de matières premières consommables par les animaux, comme la luzerne, indispensable dans les rotations de céréales en bio, ou les tourteaux de colza et de tournesol issus de la production*

d'huile à la ferme. Plutôt que de les commercialiser, j'ai fait le choix de les valoriser en les utilisant pour l'alimentation d'un troupeau d'ovins. Des poules ont été achetées pour valoriser ce que les brebis ne peuvent pas consommer... Mettre ces deux ateliers d'élevage m'a permis de rendre la ferme logique tout en étant autonome pour l'alimentation des animaux. Dans une exploitation diversifiée, il est simple de produire l'alimentation nécessaire pour un troupeau ovin à partir du moment où il est possible de produire des légumineuses fourragères. L'essentiel est de trouver un équilibre entre les surfaces disponibles et le troupeau, pour maintenir l'équilibre polyculture-élevage au sein de l'exploitation.»

2. Une alimentation de l'élevage ovin optimisée sur l'exploitation

■ Les objectifs visés

La gestion du troupeau répond aux objectifs suivants :

- étaler au maximum la production pour répondre à la demande de viande d'agneau tout au long de l'année (commercialisation directe) ;

- pour réduire les coûts de production (élevés pour les compléments en agriculture biologique), alimenter le troupeau intégralement avec des produits de l'exploitation.

S. BLACHE a donc mis en place :

- un troupeau de brebis allaitantes organisé en 3 lots pour assurer 3 périodes de mise bas (mars/août-septembre/novembre) (figure 1) ;

- un troupeau constitué de 3 races : la Solognote est rustique et résiste bien au piétin en conditions humides ; elle produit une viande de qualité. Elle est conduite en lutte d'automne et mise bas d'hiver mais sa capacité de dessaisonnement est faible, ce qui a conduit l'éleveur à introduire la Noire-du-Velay en 2017. La Noire-du-Velay permet de produire des agneaux à contre-saison, avec agnelage d'été. Enfin, la Shropshire ne s'attaque pas aux arbres et peut donc pâturer dans le verger ; ses agnelages se déroulent au printemps. Ces races sont conduites en race pure et en croisement avec un bélier Charolais ou Shropshire ;

- une alimentation des brebis qui maximise les apports par le pâturage. En période hivernale, toutes les ressources fourragères fournies occasionnellement par les autres productions (céréales, repousses, bandes enherbées,

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Lot de mise bas en août-septembre				lutte					MB			sevrage
Lot de mise bas en novembre			sevrage				lutte				MB	
Lot de mise bas en mars			MB				sevrage			lutte		
				Agneaux bâtiment + herbe								

FIGURE 1 : **Calendrier de gestion du troupeau, avec 3 périodes de mise bas.**

FIGURE 1 : *Herd management schedule, including the 3 calving periods.*

pré-verger...) peuvent être pâturées selon les besoins du moment. De même, des cultures dérobées sont implantées pour être pâturées lorsque c'est possible ;

- la complémentation est assurée par l'aliment fermier (céréales et légumineuses produites sur l'exploitation).

■ Le système fourrager mis en place et la gestion des surfaces pâturées

Les surfaces en prairies assurent l'essentiel de l'alimentation du troupeau soit par le pâturage, soit par les fourrages récoltés (foin de luzerne, de sainfoin, de prairie temporaire, tableau 2).

Le pâturage est tournant, sur 8 parcelles, avec fauche des prairies quand l'herbe est trop abondante.

La pousse de l'herbe débute en mars mais, au cours de l'automne et de l'hiver, chaque opportunité doit être saisie ; certaines ressources peuvent être pâturées, lorsque les parcelles sont portantes :

- les repousses de colza sont totalement pâturées... (les brebis sont dans un parc jusqu'à ce que tout soit rasé). La parcelle est ensuite labourée au printemps ;

- la 5^e coupe de luzerne est laissée sur pied pour être pâturée en octobre-novembre ;

- les repousses de ray-grass d'Italie et les chaumes de céréales ou céréales - protéagineux sont consommés en hiver ;

- certaines parcelles d'avoine (cultivée en pure) sont déprimées par pâturage ;

- le verger est pâturé uniquement par les brebis Shropshire qui n'endommagent pas les arbres.

De même, des dérobées sont implantées pour assurer un pâturage d'automne et d'hiver car les sols de l'exploitation sont portants :

- après la récolte de lentille et colza en juillet, un semis de moha - trèfle de Perse et/ou sorgho du Soudan, irrigué, sera pâturé 90 jours après ; le moha pourra être fauché si le stock de foin est faible ;

- après les céréales, un semis de seigle - avoine - cameline - colza sera pâturé en février/mars.

Assolement	Conduite	Utilisation principale	Surface (ha)
Luzerne	Irrigué	Foin	1
Sainfoin	Irrigué	Foin	1
Prairie temporaire multi-espèces*	Irrigué	Pâturage + foin	2
Prairie temporaire multi-espèces*	Sec	Pâturage	4
Prairie naturelle	Sec	Pâturage	4
Total			12

* mélange Saint-Marcellin

TABLEAU 2 : Le système fourrager de l'exploitation de S. Blache (2017).

TABLE 2 : Description of the forage system of S. Blache's farm (2017).

Globalement, l'alimentation du troupeau ovin représente une consommation de 18,4 t MS de fourrage et 2,8 t de grain. L'autonomie pour les fourrages comme pour les céréales est de 100%.

3. La gestion du troupeau... et les résultats économiques...

En raison des 3 périodes d'agnelage, deux types d'engraissement ont été mis en place : en bergerie, pour les agneaux nés en hiver, et à l'herbe pour les agneaux d'été et de début de printemps.

Dans le premier cas, les agneaux nés en novembre sont en bergerie avec leurs mères et ont accès à un espace qui leur est réservé, dans lequel un mélange avoine - triticales - pois (grain) et du foin de luzerne 3^e coupe sont à disposition à volonté. Les refus de luzerne sont donnés aux mères le lendemain. En février, les agneaux sont mis à l'herbe la journée avec leurs mères et rentrent en bergerie la nuit, toujours en ayant accès au grain. Les agneaux sont sevrés à 4 mois. Le lot est souvent irrégulier ; les agneaux issus de croisement avec un bélier charolais sont prêts pour Pâques alors que les agneaux purs Solognote sont les derniers à partir. Mais cette hétérogénéité est un avantage car elle permet d'étaler les ventes.

L'engraissement à l'herbe concerne les agneaux nés en été, lorsque les mises bas ont lieu en extérieur. Après une courte période en bergerie (pour permettre une surveillance après les mises bas), les brebis et leurs agneaux retournent au pâturage. Les agneaux profitent du regain d'automne, sans avoir de grain en bergerie. Ils sont rentrés en bergerie 2 mois avant l'abattage (d'abord les mâles puis les agnelles, ce qui permet également d'étaler la production).

La vente directe et par le magasin de producteur double quasiment la valorisation des agneaux (tableau 3) mais occasionne beaucoup de travail et limite le volume de production global.

* Reproduction du troupeau

- 140 agneaux nés, 112 agneaux vendus
 - Taux de mortalité : 20 %
 - Taux de mise bas : 95,8 %
 - Prolificté : 1,5
 - Productivité numérique : 1,15
- Le taux de renouvellement est de 29,4 % (en raison d'achat d'agnelles à l'extérieur pour augmenter le troupeau en introduisant la Noire-du-Velay)

* Valorisation économique

- Les agneaux sont vendus en caissette (1/2 agneau de 7-9 kg) à 14 €/kg et au détail en magasin de producteur à 15-25 €/kg
- Chiffre d'affaire de l'exploitation : 65 000 €/an

TABLEAU 3 : Résultats technico-économiques de l'exploitation de S. Blache (2017).

TABLE 3 : Technical and economic statistics of S. Blache's farm (2017).

4. Perspectives d'amélioration du système et conclusion

S. BLACHE souhaite installer **plus de contentions fixes** pour mettre en place un engraissement des agneaux plus efficace. Le développement de parcs permanents permet de réagir plus vite pour gérer la ressource en herbe. Lorsque les structures sont fixes, il est plus facile de sortir rapidement le troupeau, même pour peu de temps. À l'inverse, les parcs mobiles sont utiles mais demandent une certaine préparation pour être mis en place, ce qui rend parfois la gestion de l'herbe moins optimale, à cause d'un manque de temps pour installer les filets.

L'installation de **distributeurs de grain** à volonté dans les prairies, **accessibles seulement aux agneaux**, permettrait d'accélérer leur croissance lorsque ceux-ci ne sont élevés qu'à l'herbe. Cela éviterait la rupture avec l'alimentation en bergerie (où ils sont alimentés avec du grain), 2 mois avant l'abattage et faciliterait sans doute leur engraissement.

La **gestion de cette diversité** est complexe : il faut prendre en compte les exigences des 3 races, avec des béliers spécifiques ; l'adaptation presque quotidienne du pâturage... Serait-ce possible sur une plus grande exploitation ? La Solognote pourrait être supprimée si la Noire-du-Velay était aussi rustique et plus facile à gérer.

Les cultures dérobées entrent tout à fait dans la logique d'optimisation des opportunités... d'autant plus que certaines surfaces sont irriguées : l'irrigation rend possible et sécurise les dérobées d'été (moha et sorgho).

Intervention présentée aux Journées de l'A.F.P.F.
«Sécuriser son système d'élevage avec des fourrages complémentaires :
méteils, dérobées, crucifères...»,
les 21 et 22 mars 2018